



## COMMISSION DES DELEGUES

### Procès-verbal N°2

Réunion des délégués du 19/03/2019 à 18h30 au District Ariège

Présents : Jeanjean Didier, Gonzalez Gérard, Laille Guy, Goizé Georges, Gonzalez François, Boulbène Charles

Excusé : Gonzalez Manu

Invités : Laforgue Yves, Lafitte Jean Pierre

- Se présenter au stade 1h30 avant le CE, tenue correcte de notre part, nous représentons le District de Football Ariège ainsi que la Ligue et la Fédération Française de Football .

- Se télécharger le règlement du championnat où l'on évolue, si questions posées possibilité d'y répondre avec justificatifs.

- Si incidents sur la rencontre, rapport : être bien précis sur les faits ou paroles dites, et envers l'adversaire, l'arbitre, le délégué, de la part d'un joueur, d'un entraîneur, d'un dirigeant. Tout cela permettra à la Commission de Discipline de prendre les bonnes sanctions car suivant le statut de la personne la sanction sera différente.

- Citation d'un club où il n'y a pas d'abri et banc fixe pour le délégué, faire rapport en copie au district et Commission des Terrains.

Si vous avez un souci pour faire vos rapports, ne pas hésiter à joindre soit Didier, soit Gérard pour vous aider à le rédiger.

Penser lors de votre arrivée à vérifier l'état des vestiaires de préférence tant qu'ils sont vides, avec le dirigeant qui vous reçoit, et le revérifier une fois évacué pour constater s'il est rendu dans l'état de l'arrivée ou s'il y a eu des dégâts.



Si oui, adresser un rapport écrit, en bien énumérant ceci (ex : vitre cassée, coup de pied dans la porte, pommeau de douche tordu ou cassé etc.)

- Le club recevant est responsable des faits du public autour du stade ou dans la tribune, ce n'est pas à nous à se charger de cela, mais nous le demandons soit s'il y a un commissaire sécurité à celui-ci, soit au délégué adjoint qui se trouve de votre côté.

- Pour les matchs de Coupe, s'il y a l'épreuve des tirs au but, nous ne devons pas entrer sur le terrain, nous restons à notre place ainsi que les personnes qui y étaient durant le match. Reste sur le terrain les 22 joueurs présents au coup de sifflet final du match.

- Nombre de délégation comptabilisée par chaque personne. Explication de la part de Gonzalez Gérard, problème entre la ligue et les désignations départementales de Mr BOULBENE ne résidant pas en 09 pour eux mais domicile principal dans le 31. Donc plus de désignation en tant que délégué pour le 09, bien qu'un arrangement avait été trouvé entre les 2 parties. Donc pour la saison prochaine Mr BC modifiera son adresse postale pour le 09.

- Intervention de la part de Mr Laforgue Yves de la Commission de Discipline pour des consignes lors de l'établissement de nos rapports. Quelques précisions apportées lors de problèmes avec fumigènes, sont-ils sur le terrain, ou ente la tribune et la main courante gêne-t-il le jeu par rapport au vent.

Tour de table pour questions diverses : NON

Remerciements de leurs présences aux participants, et de leurs écoutes.

Fin de la Réunion à 20h45

Le secrétaire de Réunion

Boulbène Charles

Le Président

Jeanjean Didier